

# SOIRÉE

Offerte à ses Hôtes Étrangers

PAR LA

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS

---

A la suite de cette brillante séance, qui, en raison du nombre des assistants, avait dû se tenir à l'Hôtel des Sociétés savantes, un banquet réunit, dans l'Hôtel même, les membres présents. A la table d'honneur nous citerons MM. Bérenger, Petit, Devin, Leveillé, Tarde, A. Le Poittevin, Saleilles, Garçon, D<sup>r</sup> Garnier et Brueyre, l'organisateur toujours alerte de nos réunions.

Au dessert, M. PUILLET, président, s'exprima ainsi :

« L'heure des toasts est venue et je vous convie à lever avec moi vos verres en l'honneur de l'Union internationale de droit pénal et de ceux de ses membres étrangers que nous avons le plaisir de recevoir aujourd'hui; je bois à l'Union internationale, à son passé déjà glorieux, à son avenir, à ses Congrès d'hier, qui ont attiré sur elle l'attention du monde savant tout entier, à son Congrès de demain, qui sera digne de ses aînés; je bois, en particulier, à ses fondateurs, MM. Prins, van Hamel et von Liszt dont les trois noms sont inséparables et qui sont, pour la Société générale des prisons, des amis qu'elle aime à revoir et à fêter. Outre le plaisir qu'il nous procure de passer quelques instants avec nos collègues étrangers, ce dîner aura pour effet de resserrer les liens d'amitié qui unissent nos deux Sociétés; l'Union internationale de droit pénal et la Société générale des prisons sont deux sœurs faites pour s'entendre et, au besoin, pour se compléter. Elles poursuivent le même idéal de progrès, le même but : elles se consacrent l'une et l'autre avec passion à l'examen des problèmes nombreux, nouveaux, et parfois redoutables qui chaque jour se dégagent de l'étude du droit criminel; elles préparent le travail législatif, auxquels nos députés, absorbés par des préoccupations politiques, quelquefois par des préoccupations électorales, ne peuvent donner que des instants trop courts; elles s'emparent des propositions, en appa-

rence les plus primesautières, elles les épurent, elles les dégagent de leurs obscurités ou de leurs exagérations, et, quand elles les ont amendées, rectifiées, elles les traduisent en des textes précis et clairs, susceptibles de passer dans la loi positive. Se garder de ces théories dangereuses qui suppriment de parti pris la responsabilité et ne veulent voir dans tous les criminels que des malades, mais enfermer cette responsabilité dans des limites définies et précises, de manière que la peine soit toujours proportionnée au degré de responsabilité de l'auteur du délit; s'ingénier à découvrir le moyen de mesurer l'une et l'autre exactement, en tenant compte, comme on le disait tout à l'heure, autant et même plus des facteurs psychiques que des faits matériels, voilà le fondement même de la science du droit criminel; c'est ce que recherche l'Union internationale de droit pénal, c'est ce que nous recherchons nous-mêmes, et ces efforts communs créent entre nos deux Sociétés une véritable et féconde collaboration.

» Mais le beau, le grand côté de la science, c'est qu'elle est un terrain neutre, sur lequel se rencontrent et fraternisent les savants de tous les pays, quelle que soit la différence des opinions, des races, des langues et parfois des sectes. Sur ce terrain-là il n'y a ni fossé qui sépare, ni frontière qu'on se dispute, ni victoire qui laisse après elle des ressentiments, des inimitiés et des haines. La conquête y est toujours pacifique; elle se fait non au profit de quelques-uns, mais au profit de tous; elle n'amoindrit aucun pays, elle les grandit tous, au contraire, parce qu'elle élargit et élève l'esprit humain, parce qu'elle recule ses bornes, parce qu'elle dote la société d'un bienfait nouveau et d'un nouveau progrès.

» Et ce travail, qui s'accomplit en même temps dans les pays les plus divers, par les hommes souvent les plus étrangers les uns aux autres, mais qui s'accomplit dans le même but, dans la même direction, en vue du même idéal de justice et de vérité, a pour effet immédiat de rapprocher les esprits, et, en les rapprochant, il rapproche aussi les hommes qui finissent par se mieux connaître, par se mieux comprendre, qui oublient peu à peu leurs préjugés, leurs préventions, leurs dissentiments, leurs querelles, et qui, à force de mêler leurs cœurs, leurs esprits et leurs âmes, en viennent insensiblement à concevoir un état social nouveau, dans lequel tous les peuples réconciliés se laisseraient emporter dans un irrésistible élan d'amour et de fraternité. Si ce que prédisait au siècle dernier l'abbé de Saint-Pierre doit jamais se réaliser, si la paix universelle doit régner un jour sur la terre, soyez-en sûr, Messieurs, c'est la science qui la lui donnera.



» En attendant ce jour, hélas ! encore lointain, des réunions cordiales comme celle de ce soir, qui montrent que notre trésorier et notre Secrétaire général sont aussi bons organisateurs du plaisir que du travail, ces réunions, qui groupent des intelligences, des sympathies, des amitiés, ont déjà quelque chose de consolant et de réconfortant, parce qu'elles sont un acte de foi et d'espérance dans l'union, dans la concorde et dans la paix. »

En l'absence de M. Prins, président de l'Union, empêché d'assister au banquet, M. VAN HAMEL a répondu en des termes dont nous regrettons de ne pouvoir rendre l'humour : « Notre discussion de tout à l'heure a montré qu'il fallait accorder beaucoup d'importance aux facteurs matériels, mais sans négliger les facteurs psychiques. Dans le dîner de ce soir, la partie matérielle ne laisse rien à désirer ; mais elle n'est pas la seule à considérer et je loue davantage encore le toast de M. le bâtonnier Pouillet, qui en est la partie psychologique. Notre éloquent président vient d'admirablement *psychologiser* notre réunion... » Se tournant vers M. Bérenger : « Vous hésitez tantôt, Monsieur le sénateur, à employer ce néologisme et vous craigniez qu'il ne fût guère français ; mais il l'est devenu, puisque vous vous en êtes servi ! » Et il continue par un éloquent éloge de la France, qu'il compare, suivant l'exemple d'un de ses compatriotes, à un laboratoire. Il n'est pas surprenant qu'un laboratoire éclate quelquefois !

Il convie ses amis de France à venir nombreux au prochain Congrès d'anthropologie criminelle d'Amsterdam, pour qu'il puisse leur offrir, à son tour, l'hospitalité hollandaise.

Il termine par un toast à la Société générale des prisons : « Je bois à cette Société, parce qu'elle est générale, c'est-à-dire qu'elle embrasse toute la France, parce qu'elle est pénitentiaire, c'est-à-dire empressée à faire des études de droit, de sociologie, de psychologie et de patronage, parce qu'elle est, pour tout dire, une Société, et que Société signifie fraternité ou, mieux encore, amitié ! »

M. le sénateur BÉRENGER s'est fait l'interprète des sentiments de tous en entendant ainsi louer la Société et ses travaux. « M. von Liszt a protesté tantôt contre l'idée d'un antagonisme entre l'École nouvelle et l'École pénitentiaire ; le spectacle de ce soir constitue la meilleure protestation. Non, à coup sûr, il n'y a pas d'hostilité entre les deux Écoles, — des divergences tout au plus. Vous êtes le progrès, ou tout au moins le mouvement ; nous sommes la tradition. Ce sont des éléments qui, pour être quelque peu divergents, ne sont pas sans pouvoir se pénétrer et s'entendre. La tradition est une grande Dame, qui a pour elle l'autorité de la naissance qui doit lui assurer le

respect, mais elle peut-être quelquefois un peu raide, un peu froide ; le mouvement a quelque chose de plus souple, de plus jeune. Parfois notre résistance la modérera, parfois aussi c'est elle qui nous fera capituler. Ainsi, nous nous corrigerons les uns les autres. » J'espère, dit en terminant M. Bérenger, que ce commerce, qui n'en est pas à ses premières démonstrations, se continuera longtemps et c'est pourquoi je lève mon verre à l'union confraternelle des deux Associations.

M. le professeur VON MAYR, l'éminent statisticien, se déclare heureux de joindre à sa qualité de statisticien, celle de président du Groupe allemand de l'Union internationale, qui l'autorise à porter un toast chaleureux au Groupe français de cette Union et, en particulier, à M. A. Rivière.

M. le professeur TARDE, président du Groupe français, après avoir rappelé la courtoise provocation de son vieil adversaire, M. von Mayr, son double confrère en statistique et en criminalistique, a fait remarquer l'heureux symptôme de tant de Congrès internationaux, de ce besoin de fraterniser d'une nation à l'autre, qui commence à entraîner les Académies elles-mêmes, et il a ajouté : « Permettez-moi, en finissant, de combler une lacune de nos toasts, en buvant à la santé de ceux qui, loin de nous, dans de magnifiques palais, il est vrai, mais dans un isolement assez mélancolique malgré tout, méditent en ce moment, pendant que nous nous réjouissons, et qui n'en sont pas moins la seule raison d'être de nos réunions, le seul lien de tous les membres de la Société générale des prisons, de l'Union internationale de droit pénal, et de ces deux Sociétés entre elles... Je bois à la santé des criminels !.. »

La tentation était grande de rester sur cette spirituelle improvisation, qui avait mérité et obtenu le plus vif succès ; mais on ne pouvait passer sous silence l'objet principal de la réunion du matin (*infra.*, p. 892), et M. A. Rivière a exprimé les vœux de tous en faveur du Congrès de Saint-Petersbourg en rappelant les merveilleuses journées de juin 1890 et en formant ce souhait invraisemblable que le Congrès de 1902 puisse faire oublier, par son éclat, par le nombre et l'autorité de ses savants, celui de 1890.

S. Exc. M. Jean DE TCHÉGLOWITOFF remercie M. A. Rivière et exprime tout le plaisir qu'il éprouve à se trouver au milieu de l'élite du futur Congrès :

« Vous n'ignorez pas, Messieurs, l'intérêt tout particulier que l'on attache en Russie à ce Congrès. Notre législation pénale est dans une période de transition. Le Code pénal et le Code d'instruction criminelle de l'Empire sont, l'un et l'autre, à la veille de subir d'importantes



modifications, sinon une réforme complète. Aussi comprendrez-vous quelle importance les criminalistes russes attachent à la solution de certaines questions de droit pénal et combien leur seront précieuses les propositions que leur apporteront leurs éminents collègues de l'étranger.

» C'est vous dire avec quelle joie nous nous préparons à recevoir ceux d'entre eux qui voudront bien prendre rendez-vous, l'an prochain, dans notre capitale et participer à ces savantes réunions. Puissent nos hôtes être innombrables! Le plus chaleureux accueil — ai-je besoin de le dire? — leur est réservé, et c'est avec une sollicitude pleine de gratitude anticipée que dès à présent nous cherchons les moyens de leur alléger les charges que pourront leur imposer leur déplacement et leur séjour à Saint-Pétersbourg.

» Je lève mon verre en l'honneur de tous les collaborateurs du futur Congrès et de la Société générale des prisons, et je bois aux savants criminalistes qui, avec un si noble désintéressement, luttent pour la vérité, la justice et l'équité! »

M. le professeur TORP a clos cette série de toasts en buvant au président de la Société des prisons, à M. le bâtonnier Pouillet.

A peine le diner était-il achevé qu'arriva la réponse au télégramme suivant adressé, le matin même, par le Bureau de l'Union au président du Congrès du Groupe russe, inauguré la veille à Moscou par Son Exc. le Ministre de la Justice :

*Sénateur FOÏNISKY. Université, Moscou.*

Bureau Union réuni place Dauphine envoie cordial salut et chaleureux souhaits de succès à collègues russes, spécialement à Son Excellence le Ministre N. Mourawieff et à président Foïnitsky.

Professeur PRINS.

Cette réponse était ainsi conçue :

*Albert RIVIÈRE. Société générale Prisons, Paris.*

Le Groupe russe réuni en Congrès national vous charge de transmettre aux membres du Bureau central ses sympathies sincères et l'espoir de voir bientôt à Pétersbourg ses collègues éminents de l'étranger.

Ivan FOÏNITSKY.

La soirée se prolongea fort tard et Son Exc. M. de Tchéglowitoff, comme Titus, put dire qu'il n'avait pas perdu sa journée. Sa bonne grâce a attiré, son langage a charmé et ses descriptions ont convaincu; nombreuses sont les promesses qu'il emporte d'un concours empressé au grand rendez-vous de 1902; elles lui sont venues avec le plus

chaleureux entrain du monde parlementaire, du monde universitaire, de la magistrature, du barreau, comme du monde administratif et charitable. Les précédents de Lisbonne et de Budapest, pour ne parler que des dernières sessions, ont entraîné et entraîneront beaucoup d'hésitants.

Le lendemain, nos hôtes, sous la conduite de MM. Albanel et A. Rivière, se sont rendus, les uns à Fresnes, les autres au Palais de justice, d'autres à Versailles, où ils ont étudié notre système pénitentiaire ainsi que le fonctionnement de nos juridictions d'instruction, tant à Paris qu'en province.

La visite de la prison de Fresnes les a particulièrement intéressés. Ils ont noté avec soin que, sur l'ensemble de la population, 250 condamnés à de longues peines avaient demandé comme une faveur à subir leur emprisonnement en cellule. D'autre part, ils ont fait au directeur cette déclaration, qui a son intérêt, surtout après celles faites par M. Bérenger en séance (*supr.*, p. 835) et par M. Tarde au diner : « Nous étions arrivés ici prévenus contre le luxe des installations de votre établissement. Nous en sortons extrêmement satisfaits : il y a un grand luxe, mais ce luxe s'applique exclusivement à l'hygiène; il ne dépasse en rien ce que réclament l'humanité et le devoir qu'à la société de ne pas rendre à la liberté le détenu déprimé, anémié, incapable de reprendre un travail actif. »

M. de Tchéglowitoff est reparti pour Saint-Pétersbourg le 22 avril et va s'occuper avec son Ministre et Son Exc. le sénateur Foïnitsky de l'organisation du Congrès, qui coïncidera sans doute avec les fêtes du centenaire de la fondation du Ministère de la Justice. Nous avons tout lieu d'espérer que la gratuité sera accordée aux congressistes sur tous les chemins de fer russes et finlandais, comme elle l'a déjà été à l'occasion du Congrès international de statistique, et nous sommes certains que les voyageurs de 1902 reviendront de ce magnifique pays avec les mêmes souvenirs enchanteurs qu'en ont rapportés ceux de 1890 et 1897.

Mais, auparavant, bon nombre d'entre eux se rencontreront à Amsterdam, au grand Congrès d'anthropologie criminelle qui s'ouvrira le 7 septembre prochain.